

COVID19 : ArcelorMittal – Mesures de crise !

En date du 18 mars 2020, une réunion d'urgence a été organisée entre les représentants du personnel et la direction. L'OGBL salue le fait que **l'entreprise s'est engagée et s'engage à respecter toutes les mesures demandées par l'OGBL** lors de la réunion d'hier afin de garantir la santé et sécurité des salariés.

Face aux changements constant et à la situation du terrain, l'entreprise a indiqué **qu'ArcelorMittal préparait une fermeture des sites** sans pour autant pouvoir, à la date de la réunion, donner de calendrier exacte. Il est clair que la sécurisation de l'outil de travail demande une certaine réorganisation et du temps, mais l'OGBL n'acceptera pas que cette phase serve à déguiser une continuation de production.

La direction a également indiqué faire le nécessaire en ce qui concerne le **chômage partiel pour les salariés** qui seront **renvoyés chez eux** et qui n'effectuent pas de télétravail. L'OGBL **veillera à ce que les salariés ne subissent pas de pertes de salaire**, malgré la situation difficile.

L'OGBL tient à saluer les collègues qui n'ont cessés de travailler malgré les conditions difficiles et les tensions qui en découlent. L'OGBL souhaite également un **bon rétablissement à toutes celles et ceux touchés par cette maladie** et soutient ceux qui y sont confrontés dans leur cercle familiale et privé.

Vos délégués, toujours sur le terrain